

PV du Conseil Municipal du 6 juin 2020

- Approbation PV dernier conseil : remis à la prochaine séance
- Désignation du secrétaire de séance Emmanuel CARD

- **Vote du taux de taxes communales**

Madame le Maire S. VERDIER présente la situation fiscale de la commune avec des taux inchangés depuis une dizaine d'année à cause des montants de taxe d'indemnités perçues avec la CET de BERBIAC.

Une augmentation de taux ne serait pas comprise par les habitants qui ont à subir les nuisances de cette installation.

Après avoir délibéré il est décidé à l'unanimité de maintenir les taux à :

Taxe foncière 7.04 %

Taxe foncière non bâti 60.60 %

- **Présentation du budget 2020 et vote**

Madame le Maire S.VERDIER présente les documents relatifs au budget 2020 cf annexes

Après avoir délibéré il est décidé à l'unanimité d'approuver le budget 2020

- **Avancement des travaux**

Programme voirie 2018 : terminé.

Programme voirie 2019 : en cours il manque les marquages au sol et le bitume sur les places handicapées au cimetière.

Programme voirie 2020 : fin d'année ou plus sûrement début 2021.

Église : l'entreprise CORREA qui doit intervenir en premier n'a pas repris ses activités en totalité suite au covid 19 mais cela ne saurait tarder m'explique Monsieur AMIEL chef des travaux. Les échafaudages sont en place depuis fin février.

Maison Pesteil : nous attendons le devis pour la réparation de la toiture de Michel Biard. Un RDV est pris pour le vendredi 12 juin à 14h30 avec Pascale Trillou technicien travaux CCPM et Sébastien Blazy charger de mission pour les possibilités de subventions.

Chemins ruraux : travaux non subventionnés mais nécessaires.

- Chemin de la Coume au-dessus de Bordeneuve car il inonde la maison des Bergès/Mercadier par forte pluie
- Chemin au-dessus du Cazal (chemin de St Jacques de Compostelle) car il est excessivement raviné depuis l'hiver dernier.

Éclairage public : un choix doit être opéré

- Sur la partie à traiter en 1^{er} : rue du Bary

- Sur les horaires, de diminuer d'intensité d'éclairage et sur le pourcentage de diminution : Proposition de visite d'autres communes et décisions lors d'un prochain Conseil Municipal.

- **Demande du SPECTOM** pour régularisation foncière d'une petite portion de la parcelle 584 propriété de la commune sur laquelle empiète la piste et la clôture du CET

Avis favorable, conditions à voir.

- Prochain chantiers participatifs :

- Sur sentiers : reconnaissance à faire avant.
- Sur bancs / tables pique-nique : à organiser, responsable Coréo, Filip, Emmanuel.
- Sur remise en état de la salle des ados : responsable Coréo, Filip, Emmanuel.
- Filip et Coréo doivent ranger et organiser la partie « atelier » du garage municipal.